

## HOLDING BEAUCHAMP

Société par Actions Simplifiée au capital de 92.800 euros  
Siège social : 47 rue Pasteur – 38180 SEYSSINS  
480 035 799 RCS GRENOBLE

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

#### A CARACTERE ORDINAIRE DE LA COLLECTIVITE DES ACTIONNAIRES

#### PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

EN DATE DU 12 JUIN 2026

#### Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

### CINQUIEME DECISION

La collectivité des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice d'un montant de 762.830,20 euros qu'elle décide d'affecter comme suit :

- à titre de dividendes, aux actionnaires,  
la somme de ..... 150.000 euros  
représentant un dividende de 32,33 euros par actions.
- le solde au poste « Autres réserves »,  
soit la somme de ..... 612.830,20 euros  
lequel poste sera porté de la somme de 1.603.956 euros à la somme de 2.216.786,20 euros.

Le montant des dividendes afférent à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sera mis en paiement à compter de ce jour et ce, à raison de 32,33 euros par action.

Le montant des dividendes ci-dessus sera distribué en intégralité à des personnes physiques et sera donc éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2°/ du Code Général des Impôts en cas d'option expresse et irrévocable pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. A défaut d'exercice de cette option dans la déclaration des revenus des personnes physiques, les dividendes supporteront de plein droit une imposition forfaitaire au taux unique de 12,8 % sur leur montant brut sans abattement, auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux dus au taux global de 18,6 %.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le régime d'imposition des dividendes prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, instituée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour chaque associé personne physique fiscalement domicilié en France, à titre d'acompte, un prélèvement à la source obligatoire non libératoire dont le taux est aligné sur celui de l'imposition forfaitaire unique susmentionnée, à savoir 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 18,6 %.

Enfin, il est précisé :

- (i) que les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (pour les contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % ;
- (ii) ce prélèvement obligatoire et les prélèvements sociaux sont prélevés à la source par l'établissement payeur, hors le cas des dividendes afférents à des titres détenus dans un PEA qui en sont dispensés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois (3) derniers exercices :

Exercices	Montant par action	Dividendes éligibles à l'Abattement	Dividendes non éligibles à l'Abattement
Exercice clos le 31/12/2022	-	-	-
Exercice clos le 31/12/2023	-	-	-
Exercice clos le 31/12/2024	-	-	-

*(Étant précisé que (i) aux termes de la décision unanime des associés en date du 20 novembre 2023, il a été décidé une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 142.860 euros (soit un dividende d'environ 30,79 euros par action) et (ii) aux termes de la décision unanime des associés en date du 19 décembre 2024, il a été décidé une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 142.856 euros (soit un dividende d'environ 30,79 € par action))*

-----

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Monsieur Pascal BEAUCHAMP



**HOLDING BEAUCHAMP**

Société par Actions Simplifiée au capital de 92.800 euros  
Siège social : 47 rue Pasteur – 38180 SEYSSINS  
480 035 799 RCS GRENOBLE

---

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**APPROUVES PAR LA COLLECTIVITE DES ACTIONNAIRES**

**EN DATE DU 12 JUIN 2026**

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
Monsieur Pascal BEAUCHAMP



# Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	450	396	54	86
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	<b>396</b>	<b>54</b>	<b>86</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains	195 000		195 000	195 000
		Constructions	542 106	158 211	383 895	397 003
		Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	18 929	18 929		121
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				1 961
		<b>TOTAL</b>	<b>756 036</b>	<b>177 140</b>	<b>578 895</b>	<b>594 086</b>
	Immobilisations financières (2)	Participations	3 756 984	35 000	3 721 984	3 725 046
Créances rattachées à des participations		583 961	39 478	544 482	254 397	
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés		31 811		31 811	31 811	
Prêts						
Autres immobilisations financières		110		110	110	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 372 866</b>	<b>74 478</b>	<b>4 298 388</b>	<b>4 011 364</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé (III)</b>		<b>5 129 353</b>	<b>252 015</b>	<b>4 877 338</b>	<b>4 605 537</b>	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		<b>TOTAL</b>				
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients et comptes rattachés	89 136		89 136	327 070
		Autres créances	1 293		1 293	29 131
		Charges constatées d'avance	3 134		3 134	
		Capital souscrit appelé, non versé				
		<b>TOTAL</b>	<b>93 564</b>		<b>93 564</b>	<b>356 202</b>
	Divers	VMP	Autres titres	249 962	249 962	245 128
Divers		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	43 267		43 267	951
	<b>TOTAL</b>	<b>293 230</b>		<b>293 230</b>	<b>246 079</b>	
<b>Total de l'actif circulant (IV)</b>		<b>386 794</b>		<b>386 794</b>	<b>602 281</b>	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>		<b>5 516 148</b>	<b>252 015</b>	<b>5 264 133</b>	<b>5 207 819</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

# Bilan Passif

<b>Passif</b>		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 92 800 )	92 800	92 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	<b>Réserves :</b>			
	Réserve légale	9 280	9 280	
	Réserves statutaires ou contractuelles	713 027	713 027	
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	1 603 956	1 000 517	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	762 830	603 438		
<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>3 181 893</b>	<b>2 419 063</b>		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	32 413	22 956		
<b>Total des capitaux propres (I)</b>		<b>3 214 306</b>	<b>2 442 019</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres (I bis)</b>				
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
<b>Total des provisions (II)</b>				
<b>Dettes (2)</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 676 538	2 134 950	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	172 839	379 780	
	Instruments financiers à terme			
	<b>Total des emprunts et dettes assimilées</b>		<b>1 849 378</b>	<b>2 514 730</b>
	<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 396	8 137	
	Dettes fiscales et sociales	172 815	193 613	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 236	49 317		
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes (III)</b>		<b>2 049 826</b>	<b>2 765 800</b>	
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)</b>		<b>5 264 133</b>	<b>5 207 819</b>	
<b>Renvois</b>	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
(1) Dont emprunts participatifs				
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	864 259	1 108 882		

# Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				29 520
	- Services	669 430		669 430	637 565
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>669 430</b>		<b>669 430</b>	<b>667 085</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				24 887
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits			16	1 886	
<b>Total des produits d'exploitation</b>				<b>669 446</b>	<b>693 859</b>
Charges d'exploitation	Marchandises   Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			131 932	161 945
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 786	40 287
	Salaires			267 292	224 297
	Cotisations sociales			132 178	176 544
	Dotations • sur immobilisations   amortissements			21 299	20 871
	amt. & depr. • dépréciations sur actif circulant				
• provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			7	48	
<b>Total des charges d'exploitation</b>				<b>575 497</b>	<b>623 993</b>
<b>Résultat d'exploitation (I)</b>				<b>93 949</b>	<b>69 865</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				(II)
	Perte supportée ou bénéfice transféré				(III)
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			736 022	597 456
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			29 684	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			18 099	47 403
	Reprises sur dépréciations et provisions				29 570
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
<b>Total des produits financiers</b>				<b>783 806</b>	<b>674 429</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			14 199	1 092
	Intérêts et charges assimilées (5)			43 746	52 873
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
<b>Total des charges financières</b>				<b>57 945</b>	<b>53 965</b>
<b>Résultat financier (IV)</b>				<b>725 861</b>	<b>620 463</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)</b>				<b>819 811</b>	<b>690 329</b>

# Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
	Produits exceptionnels (1) Total		
	Charges exceptionnelles (2) Total	9 456	41 843
	Résultat exceptionnel (VI)	-9 456	-41 843
	Participation des salariés aux résultats (VII)	5 150	4 369
	Impôt sur les bénéfices (VIII)	42 374	40 678
	Total des produits	1 453 253	1 368 289
	Total des charges	690 423	764 850
	<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± V ± VI - VII - VIII )</b>	<b>762 830</b>	<b>603 438</b>
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

# Annexe aux comptes annuels

## Table des matières

Informations générales	2	Produits à recevoir	12
Présentation de la société	2	Charges constatées d'avance	12
Faits caractéristiques de l'exercice	2	Capitaux propres	12
Événements postérieurs à la clôture	2	1. Capital social	12
		2. Tableau de variation des capitaux propres	12
		3. Provisions réglementées	13
Principes comptables et méthodes d'évaluation	3	Provisions réglementées, provisions (pour risques et charges) et provisions pour dépréciation de l'actif : ventilation des dotations et reprises	13
Principes généraux	3	État des échéances des dettes	13
Première application du règlement ANC 2022-06	3	Charges à payer	14
1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1	3	Compte de résultat	14
2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N	4	1. Ventilation du chiffre d'affaires	14
Méthodes d'évaluation	5	2. Honoraires du commissaire aux comptes	14
1. Immobilisations incorporelles et corporelles	5	Informations relatives à la fiscalité	15
2. Immobilisations financières	5	Intégration fiscale	15
3. Créances	6	Transactions conclues avec des parties liées	16
4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités	6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	17
5. Provisions	6	Engagements financiers donnés et reçus	17
Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7	Informations relatives à l'effectif	18
Actif immobilisé	7		
1. État de l'actif immobilisé (brut)	7		
2. Amortissements de l'actif immobilisé	8		
3. Dépréciations de l'actif immobilisé	9		
4. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	9		
5. Informations relatives aux filiales et participations	10		
6. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	11		
Actif circulant	11		
État des échéances des créances	11		

## Annexe aux comptes annuels

# Informations générales

## Présentation de la société

La société HOLDING BEAUCHAMP, société par actions simplifiée, immatriculée sous le SIREN 480035799, est en activité depuis décembre 2004.

Installée à Seyssins, elle est spécialisée dans le secteur d'activité des sociétés holding.

## Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

## Evénements postérieurs à la clôture

Les associés de la HOLDING BEAUCHAMP ont décidé de réaliser une transmission universelle de patrimoine avec la filiale 2B DISTRIBUTION au cours de l'exercice 2026 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

## Annexe aux comptes annuels

# Principes comptables et méthodes d'évaluation

## Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

### 1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;

# Annexe aux comptes annuels

- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

## 2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

### Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

### Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

### Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

### Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
Refacturations de la taxe foncière	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue de services	
Avantages en nature	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des charges de personnel	
Remboursements d'assurance	Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	
Autres transferts de charges	Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	

# Annexe aux comptes annuels

## Méthodes d'évaluation

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

#### Autres immobilisations incorporelles

L'usufruit temporaire est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et amorti sur la durée d'utilisation prévue.

La société détient l'usufruit temporaire des parts de la société DAUPHINE GESTION pour 450.80 euros amorti sur une durée de 14 ans.

#### Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

Le cas échéant, les amortissements complémentaires résultant de l'application de dispositions fiscales sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en « Provisions réglementées ».

### 2. Immobilisations financières

#### Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

# Annexe aux comptes annuels

Les Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tienne compte des perspectives d'évolution générale de l'entité fondée, notamment, sur la valeur de marché. Les plus et moins-values de cession de TIAP sont comptabilisés, selon le cas, en produits ou en charges.

## Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

## Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

### 3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### 4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

### 5. Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles généreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent fait l'objet d'une estimation fiable.

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

## Actif immobilisé

### 1. État de l'actif immobilisé (brut)

		Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>451</b>	-	-	<b>451</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		195 000	-	-	195 000
Construction sur sol propre		462 400	-	-	462 400
Construction sur sol d'autrui		-	-	-	-
Install. générales, agencements et aménag. des constructions		71 669	8 038	-	79 707
Install. techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		12 542	-	-	12 542
Matériel de bureau et mobilier informatique		6 388	-	-	6 388
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		1 961	-	1 961	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	<b>749 960</b>	<b>8 038</b>	<b>1 961</b>	<b>756 036</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations évaluées par équivalence		-	-	-	-
Autres participations		4 039 722	474 182	172 960	4 340 945
Autres titres immobilisés		31 812	-	-	31 812
Prêts et autres immobilisations financières		110	-	-	110
	<b>TOTAL IV</b>	<b>4 071 644</b>	<b>474 182</b>	<b>172 960</b>	<b>4 372 867</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>4 822 055</b>	<b>482 220</b>	<b>174 921</b>	<b>5 129 354</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Détail des augmentations et diminutions par nature

	◀ Augmentations		Diminutions ▶	
	Réévaluations libres	Acqu., apports, créations, poste à poste	De poste à poste	Cessions, mises hors service
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	8 038	1 961	-
Immobilisations financières	-	474 182	-	172 960
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>482 220</b>	<b>1 961</b>	<b>172 960</b>

## 2. Amortissements de l'actif immobilisé

		Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (sorties et reprises)	Fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>364</b>	<b>32</b>	-	<b>396</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		-	-	-	-
Sur sol propre		125 743	16 039	-	141 783
Sur sol d'autrui		-	-	-	-
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions		11 322	5 106	-	16 429
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		12 542	-	-	12 542
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 266	122	-	6 388
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	<b>155 874</b>	<b>21 267</b>	-	<b>177 141</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III)</b>	<b>156 238</b>	<b>21 300</b>	-	<b>177 537</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 3. Dépréciations de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	31 938	3 062	-	35 000
Autres immobilisations financières	28 341	11 137	-	39 478
<b>TOTAL</b>	<b>60 279</b>	<b>14 199</b>	<b>-</b>	<b>74 478</b>

La situation nette de la société 2B DISTRIBUTION s'étant dégradée au 31/12/2025, les titres détenus par la HOLDING BEAUCHAMP ont été dépréciés à 100%.

Le montant de la dépréciation des titres de participation au 31/12/2025 est donc composé de 30 000 euros pour la valeur des titres de la filiale SPORTS PARTICIPATIONS et de 5 000 euros pour celle des titres de la filiale 2B DISTRIBUTION.

La société HOLDING BEAUCHAMP a également déprécié l'intégralité des avances effectuées auprès de la filiale 2B DISTRIBUTION au 31/12/2025, ce qui explique l'augmentation de la dotation pour dépréciation des créances rattachées pour 11 137 euros.

### 4. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amort.	Dépré.	Amort.	Dépré.	
Immobilisations incorporelles	364	32	-	-	-	396
Immobilisations corporelles	155 874	21 267	-	-	-	177 141
Immobilisations financières	60 279	-	14 199	-	-	74 478
<b>TOTAL</b>	<b>95 958</b>	<b>21 300</b>	<b>14 199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>177 537</b>

# Annexe aux comptes annuels

## 5. Informations relatives aux filiales et participations

### A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % du capital détenu)	Capital	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Prêts et avances
	Autres capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Résultat net	Cautions
1 BEAUCHAMP (31/12/2025)	250 000	99	799 200	5 256 119	-172 839
	2 216 235	314 820	799 200	220 895	0
2 ISOLANTS DU SUD-EST (31/12/2025)	10 000	100	2 850 000	2 885 274	253 243
	744 825	415 000	2 850 000	179 529	0
3 2B DISTRIBUTION (31/12/2025)	5 000	100	5 000	2 570	39 478
	-48 419	0	0	-46 481	0

Participations (10 à 50 % du capital détenu)	Capital	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Prêts et avances
	Autres capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Résultat net	Cautions
1 IFBEM (31/08/2025)	5 000	10	500	256 416	9 500
	104 864	0	500	34 450	0
2 SPORTS PARTICIPATION (30/04/2025)	292 818	10.25	30 000	0	0
	-108 548	0	0	-3 183	0
3 MY FLOAT (30/06/2025)	20 000	5	25 000	154 040	0
	73 435	0	25 000	-31 499	0

### B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

La société HOLDING BEAUCHAMP est propriétaire de 98% de l'usufruit de la société SCI DAUPHINE GESTION.

Précisions chiffrées de la SCI DAUPHINE GESTION (données du 31/12/2025)

- Chiffre d'affaires : 208 483 €
- Résultat net exercice : 97 390 €
- Montant de la créance DAUPHINE GESTION : 281 740 €

# Annexe aux comptes annuels

## 6. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

### Décomposition de la valeur estimative

	A l'ouverture de l'exercice			A la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
<b>Fractions du portefeuille évaluées :</b>						
• au coût de revient	245 128	245 128		249 963	249 963	
<b>Valeur estimative du portefeuille</b>	<b>245 128</b>	<b>245 128</b>		<b>249 963</b>	<b>249 963</b>	

## Actif circulant

### État des échéances des créances

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	583 961	-	583 961
Prêts (1)	-	-	-
Autres immobilisations financières	110	-	110
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	89 136	89 136	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôts sur les bénéfices</li> </ul>	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taxe sur la valeur ajoutée</li> </ul>	1 294	1 294	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres impôts, taxes et vers. ass</li> </ul>	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers</li> </ul>	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 135</b>	<b>3 135</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>677 636</b>	<b>93 565</b>	<b>584 071</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

# Annexe aux comptes annuels

## Produits à recevoir

	Montant
<b>Autres produits</b>	
Factures à établir	24 996
<b>TOTAL</b>	<b>24 996</b>

## Charges constatées d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Exploitation	3 135		
<b>TOTAL</b>	<b>3 135</b>		

## Capitaux propres

### 1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
<b>Situation au début de l'exercice</b>	58	92 800
Soit 58 titres à 1 600 € valeur nominale		
<b>Situation à la fin de l'exercice</b>	<b>58</b>	<b>92 800</b>

### 2. Tableau de variation des capitaux propres

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Capital	92 800	-	-	92 800
Réserves, primes et écarts	1 722 824	603 439	-	2 326 263
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	603 439	762 830	603 439	762 830
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	22 957	9 457	-	32 413
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 442 020</b>	<b>1 375 726</b>	<b>603 439</b>	<b>3 214 307</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 3. Provisions réglementées

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	22 957	9 457	-	32 413
<b>TOTAL</b>	<b>22 957</b>	<b>9 457</b>	<b>-</b>	<b>32 413</b>

### Provisions réglementées, provisions (pour risques et charges) et provisions pour dépréciation de l'actif : ventilation des dotations et reprises

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations	-	14 199	9 457
Reprises	-	-	-

### État des échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>à 1 an max à l'origine</li> <li>à plus d'1 an à l'origine</li> </ul>	10 966	10 966	-
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		1 665 573	480 006	1 185 567
		172 839	172 839	-
<b>Dettes</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés		9 396	9 396	-
Personnel et comptes rattachés		65 889	65 889	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		16 894	16 894	-
État et autres collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impôts sur les bénéfiques</li> <li>Taxe sur la valeur ajoutée</li> <li>Obligations cautionnées</li> <li>Autres impôts, taxes et assimilés</li> </ul>	17 214	17 214	-
		63 222	63 222	-
		-	-	-
		9 596	9 596	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-
Groupe et associés (2)		13 524	13 524	-
Autres dettes		4 712	4 712	-
<b>TOTAL</b>		<b>2 049 826</b>	<b>864 260</b>	<b>1 185 567</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		-	-	-

## Annexe aux comptes annuels

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	463 954
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	13 524

## Charges à payer

Libellés	Montant
<b>Congés à payer</b>	
Congés provisionnés	2 583
Charges sociales provisionnées	1 123
<b>Intérêts courus</b>	
Emprunts	8 655
Banques	1 882
<b>Autres charges</b>	
Factures à recevoir	7 763
Participation des salariés	5 150
Personnel	46 917
Autres charges fiscales	8 477
<b>TOTAL</b>	<b>82 550</b>

## Compte de résultat

### 1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et U.E.	Total
Services	669 430	-	669 430
<b>TOTAL</b>	<b>669 430</b>	<b>-</b>	<b>669 430</b>

### 2. Honoraires du commissaire aux comptes

	BOIS FAVRE AUDIT CONSEIL
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 850
Au titre d'autres prestations	
<b>TOTAL</b>	<b>3 850</b>

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives à la fiscalité

## Intégration fiscale

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 01/01/2005, a été signée dans le cadre de l'option prise par la société pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivant le Code général des impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la société-mère.

Filiales intégrées au 31 décembre 2025 :

SAS BEAUCHAMP

SAS 2B DISTRIBUTION

Au titre de l'intégration fiscale, le montant compris dans l'impôt des sociétés :

Produits de l'exercice : 79 847 € (BEAUCHAMP)

## Annexe aux comptes annuels

# Transactions conclues avec des parties liées

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
BEAUCHAMP	Rémunération de présidence Rémunération technique	210 000 216 101	En produits sur la HOLDING BEAUCHAMP
ISOLANTS DU SUD-EST	Rémunération de présidence Rémunération technique	105 000 108 809	En produits sur la HOLDING BEAUCHAMP

Les avances et dettes en comptes courants sont rémunérées au taux légal admissible.

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

## Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Nantissements des titres ISOLANTS DU SUD EST	1 567 632	
<i>Cautionnements</i>		285 147

Nantissements des titres ISOLANTS DU SUD EST :

- en garantie du prêt accordé par la Société Lyonnaise à hauteur de 997 338 euros (capital restant dû à la clôture)
- en garantie du prêt accordé par le Crédit Coopératif à hauteur de 570 294 euros (capital restant dû à la clôture)

Cautionnement :

- cautionnement SOMUDIMEC de 50% reçu en garantie du prêt Crédit Coopératif de 570 294 euros.

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Personnel salarié	
Cadres (mandataires sociaux)	2
Cadres	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

**SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS**  
SARL au capital de 2 000 Euros

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**SAS HOLDING BEAUCHAMP**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 92 800 Euros

**47, rue Pasteur**  
**38 180 SEYSSINS**

**480 035 799 RCS GRENOBLE**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

***SOMMAIRE***

---

- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXE**

**SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS**  
SARL au capital de 2 000 Euros

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**SAS HOLDING BEAUCHAMP**  
47, rue Pasteur  
38 180 SEYSSINS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

-----

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucunes conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Seyssinet-Pariset,  
Le 27 mai 2026.

**La SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS,**  
**Représentée par M. PRAIZEY Michael**  
**Commissaire aux comptes.**



**SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS**  
SARL au capital de 2 000 Euros

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**SAS HOLDING BEAUCHAMP**  
47, rue Pasteur  
38 180 SEYSSINS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

---

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING BEAUCHAMP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La valorisation des titres de participation, nous avons apprécié la réalité et le traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Dans le cadre de notre appréciation de ces dernières, nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et sur les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article D.441-4 du code de commerce, le rapport de gestion n'expose pas les informations relatives aux délais de paiement.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

# SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS

SARL au capital de 2 000 Euros

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Seyssinet-Pariset,  
Le 27 mai 2026.

**La SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS**  
**Représentée par M. PRAIZEY Michael,**  
**Commissaire aux Comptes.**



**SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS**

SARL au capital de 2 000 Euros

---

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Inscrit auprès de la compagnie régionale  
des commissaires aux comptes  
près de la cour d'appel de Grenoble

---

**SAS HOLDING BEAUCHAMP**

47, rue Pasteur

38 180 SEYSSINS

**BILAN  
COMPTE DE RESULTAT  
ANNEXE**

32, rue de la tuilerie – 38176 SEYSSINET PARISET CEDEX

[m.praizey@cabinetbois-favre.fr](mailto:m.praizey@cabinetbois-favre.fr)

RCS Grenoble : B 501 320 253 – APE : 7022 Z

## Bilan Actif

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 22 16 26 63  
SIREN : 501 320 263 - APE 7022 Z

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	450	396	54	86
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	450	396	54	86
	Immobilisations corporelles	Terrains	195 000		195 000	195 000
		Constructions	542 106	158 211	383 895	397 003
		Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	18 929	18 929		121
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					1 961	
	TOTAL	756 036	177 140	578 895	594 086	
Immobilisations financières (2)	Participations	3 756 984	35 000	3 721 984	3 725 046	
	Créances rattachées à des participations	583 961	39 478	544 482	254 397	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	31 811		31 811	31 811	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	110		110	110	
	TOTAL	4 372 866	74 478	4 298 388	4 011 364	
Total de l'actif immobilisé (III)		5 129 353	252 015	4 877 338	4 605 537	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients et comptes rattachés	89 136		89 136	327 070
		Autres créances	1 293		1 293	29 131
		Charges constatées d'avance	3 134		3 134	
	Capital souscrit appelé, non versé					
	TOTAL	93 564		93 564	356 202	
VMP	Actions propres					
	Autres titres	249 962		249 962	245 128	
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	43 267		43 267	951	
	TOTAL	293 230		293 230	246 079	
Total de l'actif circulant (IV)		386 794		386 794	602 281	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		5 516 148	252 015	5 264 133	5 207 819	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

## Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 92 800 )	92 800	92 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	<b>Réserves :</b>			
	Réserve légale	9 280	9 280	
	Réserves statutaires ou contractuelles	713 027	713 027	
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	1 603 956	1 000 517	
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	762 830	603 438		
Situation nette avant répartition	3 181 893	2 419 063		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	32 413	22 956		
<b>Total des capitaux propres (I)</b>		<b>3 214 306</b>	<b>2 442 019</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres (I bis)</b>				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
<b>Total des provisions (II)</b>				
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 676 538	2 134 950	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	172 839	379 780	
	Instruments financiers à terme			
	<b>Total des emprunts et dettes assimilées</b>		<b>1 849 378</b>	<b>2 514 730</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 396	8 137	
	Dettes fiscales et sociales	172 815	193 613	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	18 236	49 317		
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes (III)</b>		<b>2 049 826</b>	<b>2 765 800</b>	
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
<b>TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)</b>		<b>5 264 133</b>	<b>5 207 819</b>	
Renvois	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	(1) Dont emprunts participatifs			
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	864 259	1 108 882	

# HOLDING BEAUCHAMP

## Compte de résultat

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 22 16 25 53  
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				29 520
	- Services	669 430		669 430	637 565
	Chiffre d'affaires net	669 430		669 430	667 085
	Production stockée				
	Production immobilisée				
Charges d'exploitation	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				24 887
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			16	1 886
	Total des produits d'exploitation			669 446	693 859
	Charges d'exploitation	Marchandises   Achats			
Variation de stocks					
Matières premières et autres approvisionnements   Achats					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes (3)				131 932	161 945
Impôts, taxes et versements assimilés				22 786	40 287
Salaires				267 292	224 297
Cotisations sociales				132 178	176 544
Dotations • sur immobilisations   amortissements				21 299	20 871
amt. & depr. • dépréciations sur actif circulant					
• provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			7	48	
Total des charges d'exploitation			575 497	623 993	
Résultat d'exploitation (I)				93 949	69 865
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			736 022	597 456
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			29 684	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			18 099	47 403
	Reprises sur dépréciations et provisions				29 570
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers			783 806	674 429	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			14 199	1 092
	Intérêts et charges assimilées (5)			43 746	52 873
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières			57 945	53 965	
Résultat financier (IV)				725 861	620 463
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				819 811	690 329

# HOLDING BEAUCHAMP

## Compte de résultat

**Cabinet BOIS-FAVRE**  
**AUDIT CONSEIL**  
**Commissaire aux Comptes**  
 32, rue de la Tuilerie  
 38170 SEYSSINET-PARISSET  
 Tél. 06 22 16 25 53  
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
	Produits exceptionnels (1) Total		
	Charges exceptionnelles (2) Total	<b>9 456</b>	<b>41 843</b>
	Résultat exceptionnel (VI)	<b>-9 456</b>	<b>-41 843</b>
	Participation des salariés aux résultats (VII)	<b>5 150</b>	<b>4 369</b>
	Impôt sur les bénéfices (VIII)	<b>42 374</b>	<b>40 678</b>
	Total des produits	<b>1 453 253</b>	<b>1 368 289</b>
	Total des charges	<b>690 423</b>	<b>764 850</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± V ± VI - VII - VIII )</b>		<b>762 830</b>	<b>603 438</b>
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

# Annexe aux comptes annuels

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tullerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 22 16 26 53  
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

## Informations générales

### Présentation de la société

La société HOLDING BEAUCHAMP, société par actions simplifiée, immatriculée sous le SIREN 480035799, est en activité depuis décembre 2004.

Installée à Seyssins, elle est spécialisée dans le secteur d'activité des sociétés holding.

### Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

### Evénements postérieurs à la clôture

Les associés de la HOLDING BEAUCHAMP ont décidé de réaliser une transmission universelle de patrimoine avec la filiale 2B DISTRIBUTION au cours de l'exercice 2026 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

## Annexe aux comptes annuels

# Principes comptables et méthodes d'évaluation

## Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

### 1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;

## Annexe aux comptes annuels

- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

### 2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

#### Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

#### Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

#### Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

#### Information synthétique

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	
Refacturations de la taxe foncière	Transferts de charges d'exploitation	Production vendue de services	
Avantages en nature	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des charges de personnel	
Remboursements d'assurance	Transferts de charges d'exploitation	Autres produits d'exploitation	
Autres transferts de charges	Transferts de charges d'exploitation, financières ou exceptionnelles	Au crédit des services extérieurs, des impôts et taxes, des charges financières...	
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	

# Annexe aux comptes annuels

## Méthodes d'évaluation

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

#### Autres immobilisations incorporelles

L'usufruit temporaire est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et amorti sur la durée d'utilisation prévue.

La société détient l'usufruit temporaire des parts de la société DAUPHINE GESTION pour 450.80 euros amorti sur une durée de 14 ans.

#### Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

Le cas échéant, les amortissements complémentaires résultant de l'application de dispositions fiscales sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en « Provisions réglementées ».

### 2. Immobilisations financières

#### Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

## Annexe aux comptes annuels

Les Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) sont évalués titre par titre à une valeur qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entité fondée, notamment, sur la valeur de marché. Les plus et moins-values de cession de TIAP sont comptabilisés, selon le cas, en produits ou en charges.

### Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

### Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

## 3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## 4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

## 5. Provisions

Les provisions nées ou encore existantes à la clôture de l'exercice sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'elles génèreront une sortie de ressources sans contrepartie et si elles peuvent faire l'objet d'une estimation fiable.

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

## Actif immobilisé

### 1. État de l'actif immobilisé (brut)

		Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	451	-	-	451
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		195 000	-	-	195 000
Construction sur sol propre		462 400	-	-	462 400
Construction sur sol d'autrui		-	-	-	-
Install. générales, agencements et aménag. des constructions		71 669	8 038	-	79 707
Install. techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		12 542	-	-	12 542
Matériel de bureau et mobilier informatique		6 388	-	-	6 388
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		1 961	-	1 961	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	<b>749 960</b>	<b>8 038</b>	<b>1 961</b>	<b>756 036</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations évaluées par équivalence		-	-	-	-
Autres participations		4 039 722	474 182	172 960	4 340 945
Autres titres immobilisés		31 812	-	-	31 812
Prêts et autres immobilisations financières		110	-	-	110
	<b>TOTAL IV</b>	<b>4 071 644</b>	<b>474 182</b>	<b>172 960</b>	<b>4 372 867</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>4 822 055</b>	<b>482 220</b>	<b>174 921</b>	<b>5 129 354</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Détail des augmentations et diminutions par nature

	◀ Augmentations		Diminutions ▶	
	Réévaluations libres	Acqu., apports, créations, poste à poste	De poste à poste	Cessions, mises hors service
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	8 038	1 961	-
Immobilisations financières	-	474 182	-	172 960
<b>TOTAL</b>	-	<b>482 220</b>	<b>1 961</b>	<b>172 960</b>

## 2. Amortissements de l'actif immobilisé

		Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (sorties et reprises)	Fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>364</b>	<b>32</b>	-	<b>396</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		-	-	-	-
Sur sol propre		125 743	16 039	-	141 783
Sur sol d'autrui		-	-	-	-
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions		11 322	5 106	-	16 429
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		12 542	-	-	12 542
Matériel de bureau et informatique, mobilier		6 266	122	-	6 388
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
	<b>TOTAL III</b>	<b>155 874</b>	<b>21 267</b>	-	<b>177 141</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I+II+III)</b>	<b>156 238</b>	<b>21 300</b>	-	<b>177 537</b>

# Annexe aux comptes annuels

## 3. Dépréciations de l'actif immobilisé

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	31 938	3 062	-	35 000
Autres immobilisations financières	28 341	11 137	-	39 478
<b>TOTAL</b>	<b>60 279</b>	<b>14 199</b>	<b>-</b>	<b>74 478</b>

La situation nette de la société 2B DISTRIBUTION s'étant dégradée au 31/12/2025, les titres détenus par la HOLDING BEAUCHAMP ont été dépréciés à 100%.

Le montant de la dépréciation des titres de participation au 31/12/2025 est donc composé de 30 000 euros pour la valeur des titres de la filiale SPORTS PARTICIPATIONS et de 5 000 euros pour celle des titres de la filiale 2B DISTRIBUTION.

La société HOLDING BEAUCHAMP a également déprécié l'intégralité des avances effectuées auprès de la filiale 2B DISTRIBUTION au 31/12/2025, ce qui explique l'augmentation de la dotation pour dépréciation des créances rattachées pour 11 137 euros.

## 4. Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amort.	Dépré.	Amort.	Dépré.	
Immobilisations incorporelles	364	32	-	-	-	396
Immobilisations corporelles	155 874	21 267	-	-	-	177 141
Immobilisations financières	60 279		14 199		-	74 478
<b>TOTAL</b>	<b>95 958</b>	<b>21 300</b>	<b>14 199</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>177 537</b>

# Annexe aux comptes annuels

## 5. Informations relatives aux filiales et participations

### A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % du capital détenu)	Capital	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Prêts et avances
	Autres capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Résultat net	Cautions
1 BEAUCHAMP (31/12/2025)	250 000	99	799 200	5 256 119	-172 839
	2 216 235	314 820	799 200	220 895	0
2 ISOLANTS DU SUD-EST (31/12/2025)	10 000	100	2 850 000	2 885 274	253 243
	744 825	415 000	2 850 000	179 529	0
3 2B DISTRIBUTION (31/12/2025)	5 000	100	5 000	2 570	39 478
	-48 419	0	0	-46 481	0

Participations (10 à 50 % du capital détenu)	Capital	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Prêts et avances
	Autres capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Résultat net	Cautions
1 IFBEM (31/08/2025)	5 000	10	500	256 416	9 500
	104 864	0	500	34 450	0
2 SPORTS PARTICIPATION (30/04/2025)	292 818	10.25	30 000	0	0
	-108 548	0	0	-3 183	0
3 MY FLOAT (30/06/2025)	20 000	5	25 000	154 040	0
	73 435	0	25 000	-31 499	0

### B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

La société HOLDING BEAUCHAMP est propriétaire de 98% de l'usufruit de la société SCI DAUPHINE GESTION.

Précisions chiffrées de la SCI DAUPHINE GESTION (données du 31/12/2025)

- Chiffre d'affaires : 208 483 €
- Résultat net exercice : 97 390 €
- Montant de la créance DAUPHINE GESTION : 281 740 €

# Annexe aux comptes annuels

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 82 18 25 63  
SIREN : 501 320 263 - APE 7022 Z

## 6. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Décomposition de la valeur estimative

	A l'ouverture de l'exercice			A la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
<b>Fractions du portefeuille évaluées :</b>						
• au coût de revient	245 128	245 128		249 963	249 963	
<b>Valeur estimative du portefeuille</b>	<b>245 128</b>	<b>245 128</b>		<b>249 963</b>	<b>249 963</b>	

## Actif circulant

### État des échéances des créances

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	583 961	-	583 961
Prêts (1)	-	-	-
Autres immobilisations financières	110	-	110
<b>Actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	89 136	89 136	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
État et autres collectivités publiques			
• Impôts sur les bénéfices	-	-	-
• Taxe sur la valeur ajoutée	1 294	1 294	-
• Autres impôts, taxes et vers. ass	-	-	-
• Divers	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3 135</b>	<b>3 135</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>677 636</b>	<b>93 565</b>	<b>584 071</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	-	-	-
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	-	-	-

# Annexe aux comptes annuels

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 22 36 88 83  
SIREN : 501 820 283 - APE 7022 Z

## Produits à recevoir

	Montant
Autres produits	
Factures à établir	24 996
<b>TOTAL</b>	<b>24 996</b>

## Charges constatées d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Exploitation	3 135		
<b>TOTAL</b>	<b>3 135</b>		

## Capitaux propres

### 1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Situation au début de l'exercice	58	92 800
Soit 58 titres à 1 600 € valeur nominale		
<b>Situation à la fin de l'exercice</b>	<b>58</b>	<b>92 800</b>

### 2. Tableau de variation des capitaux propres

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Capital	92 800	-	-	92 800
Réserves, primes et écarts	1 722 824	603 439	-	2 326 263
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	603 439	762 830	603 439	762 830
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	22 957	9 457	-	32 413
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 442 020</b>	<b>1 375 726</b>	<b>603 439</b>	<b>3 214 307</b>

# Annexe aux comptes annuels

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 22 16 25 63  
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

## 3. Provisions réglementées

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	22 957	9 457	-	32 413
<b>TOTAL</b>	<b>22 957</b>	<b>9 457</b>	<b>-</b>	<b>32 413</b>

Provisions réglementées, provisions (pour risques et charges) et provisions pour dépréciation de l'actif : ventilation des dotations et reprises

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations	-	14 199	9 457
Reprises	-	-	-

## État des échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• à 1 an max à l'origine</li> <li>• à plus d'1 an à l'origine</li> </ul>	10 966	10 966	-
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		1 665 573	480 006	1 185 567
		172 839	172 839	-
<b>Dettes</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés		9 396	9 396	-
Personnel et comptes rattachés		65 889	65 889	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		16 894	16 894	-
État et autres collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôts sur les bénéfices</li> <li>• Taxe sur la valeur ajoutée</li> <li>• Obligations cautionnées</li> <li>• Autres impôts, taxes et assimilés</li> </ul>	17 214	17 214	-
		63 222	63 222	-
		-	-	-
		9 596	9 596	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-
Groupe et associés (2)		13 524	13 524	-
Autres dettes		4 712	4 712	-
<b>TOTAL</b>		<b>2 049 826</b>	<b>864 260</b>	<b>1 185 567</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		-	-	-

# Annexe aux comptes annuels

Gabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tel. 06 22 16 25 53  
SIREN : 501 326 253 - APE 7022 Z

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	463 954
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	13 524

## Charges à payer

Libellés	Montant
<b>Congés à payer</b>	
Congés provisionnés	2 583
Charges sociales provisionnées	1 123
<b>Intérêts courus</b>	
Emprunts	8 655
Banques	1 882
<b>Autres charges</b>	
Factures à recevoir	7 763
Participation des salariés	5 150
Personnel	46 917
Autres charges fiscales	8 477
<b>TOTAL</b>	<b>82 550</b>

## Compte de résultat

### 1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et U.E.	Total
Services	669 430	-	669 430
<b>TOTAL</b>	<b>669 430</b>	<b>-</b>	<b>669 430</b>

### 2. Honoraires du commissaire aux comptes

	BOIS FAVRE AUDIT CONSEIL
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	3 850
Au titre d'autres prestations	
<b>TOTAL</b>	<b>3 850</b>

# Annexe aux comptes annuels

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tuilerie  
38170 SEYSSINET-PARISET  
Tél. 06 22 16 26 83  
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

## Informations relatives à la fiscalité

### Intégration fiscale

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 01/01/2005, a été signée dans le cadre de l'option prise par la société pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivant le Code général des impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la société-mère.

Filiales intégrées au 31 décembre 2025 :

SAS BEAUCHAMP

SAS 2B DISTRIBUTION

Au titre de l'intégration fiscale, le montant compris dans l'impôt des sociétés :

Produits de l'exercice : 79 847 € (BEAUCHAMP)

# Annexe aux comptes annuels

CABINET BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
32, rue de la Tuilerie  
68170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 82 16 25 63  
SIREN : 681 920 293 - APE 7822 Z

## Transactions conclues avec des parties liées

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
BEAUCHAMP	Rémunération de présidence Rémunération technique	210 000 216 101	En produits sur la HOLDING BEAUCHAMP
ISOLANTS DU SUD-EST	Rémunération de présidence Rémunération technique	105 000 108 809	En produits sur la HOLDING BEAUCHAMP

Les avances et dettes en comptes courants sont rémunérées au taux légal admissible.

## Annexe aux comptes annuels

# Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

## Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Nantissements des titres ISOLANTS DU SUD EST	1 567 632	
Cautionnements		285 147

Nantissements des titres ISOLANTS DU SUD EST :

- en garantie du prêt accordé par la Société Lyonnaise à hauteur de 997 338 euros (capital restant dû à la clôture)
- en garantie du prêt accordé par le Crédit Coopératif à hauteur de 570 294 euros (capital restant dû à la clôture)

Cautionnement :

- cautionnement SOMUDIMEC de 50% reçu en garantie du prêt Crédit Coopératif de 570 294 euros.

# Annexe aux comptes annuels

Cabinet BOIS-FAVRE  
AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes  
32, rue de la Tillerie  
38170 SEYSSINET-PARISSET  
Tél. 06 22 16 25 53  
SIREN : 501 326 253 - APE 7022 Z

## Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

Personnel salarié	
Cadres (mandataires sociaux)	2
Cadres	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>